

COMITE DE SUIVI DE LA MODERNISATION DES FONCTIONS SUPPORT DU 6 JUILLET 2022

Le comité de suivi s'est réuni le 6 juillet dernier afin d'aborder la création des SIR-AG (Antilles-Guyane) et SIR-OI (Océan Indien) ainsi que pour faire un point d'étape sur les chantiers en cours de la réforme. En début de séance, FO a lu une déclaration liminaire pour rappeler au SG les points que la DGAC doit encore régler, malgré les calendriers intenable qui sont imposés à toutes les équipes.

L'UNSA a baissé les bras en désertant la séance ! FO a préféré continuer à siéger, pour la défense des agents, même si sur ce sujet, nous savons que l'administration entend mais n'écoute pas les messages de détresse que nous faisons remonter depuis de très nombreux mois.

Création des SIR-AG et SIR-OI

Comme pour les 8 SIR déjà existants, la réforme se poursuit à un rythme très soutenu et quasiment intenable. Les spécificités des outremer ont été évoqués, et pour FO, l'administration reste trop optimiste, mettant sous le tapis les problèmes concrets.

Sur les projets d'organigrammes présentés, FO a demandé que le site de Mayotte au SIR-OI puisse bénéficier d'un encadrement local pour les agents du SIR ; FO a également insisté pour organiser l'Informatique de Gestion comme sur le modèle DSAC-AG : une équipe au siège, et une autre équipe pour la Guadeloupe et la Martinique, ce qui nécessitera une fonction de chef d'équipe à attribuer pour ce poste d'encadrement.

Les chefs de division ont été retenus à la dernière campagne de mobilité de printemps.

Malgré plusieurs alertes de FO auprès du SG et du SIR-AG, la fonction Logistique doit être étudiée avec une plus grande vigilance entre les 3 sites distants de Guadeloupe, Guyane et Martinique.
Il est très étonnant que la fonction Logistique dans ce SIR n'ait pas été confié à un des Ouvrier d'Etat sur place, corps que la DGAC a voulu professionnalisé par la création de la famille OMSIE en 2018.
**Quel avenir pour la fonction Logistique à la DGAC ?
L'informatique est déjà en cours d'externalisation...**

Mesures d'accompagnement pour les agents

L'administration se félicite que certaines mesures d'accompagnement ont pu « bénéficier » à de nombreux agents ; Quand les départs sont très nombreux dans certaines équipes, on peut se demander si ce n'est pas le sauve qui peut... 4 dossiers de PRS ont été traités, 6 dossiers de rupture conventionnelle ont été accordés et surtout 14 dossiers d'IDV (indemnité de départ volontaire) ont été traités.

Les très nombreux départs volontaires démontrent clairement que les agents quittent le navire, et fuient des conditions de travail incompatibles avec une qualité de vie au travail qui, à la DGAC, devrait vouloir dire quelque chose... mais qui n'en a plus que le nom !



De nombreuses formations ont été mises en place au pas de courses pour les domaines RH, achats, management et finances. FO a fait remonter que certes des formations existent, mais en distanciel. Est-ce vraiment de bonnes conditions pour prendre correctement en main un outil métier ? Certaines formations sont également programmées pour certains agents fin 2022, car les capacités restent limitées et tout le monde ne peut pas y participer. Pendant ce temps, le travail au quotidien se poursuit et s'accumule mois après mois avec une maîtrise des outils plus ou moins assurées, ce qui peut engendrer de nombreuses situations de stress, puis de souffrances au travail

Au vu des vacances de postes encore trop nombreux suite de la campagne de mobilité de printemps, la DGAC a décidé de les pourvoir par la voie du détachement pour les personnels administratifs fonctionnaires, principalement pour les SIR-N, SIR-GP et SNIA. Espérons que les nouveaux arrivants seront rapidement opérationnels pour épauler les agents en place, et qu'ils voudront bien rester dans les SIR, vu les conditions actuelles dans les équipes le retour vers leur administration de départ n'est pas impossible.

La mesure CIA lié à la modernisation des fonctions supports pour les personnels des filières métiers 12, 13, 14 (qui regroupent les 4 domaines des métiers RH, Finances, Logistique et Informatique) est reconduite pour l'année 2022. Cette mesure concerne les agents en poste à la date du 15 mars 2022.

Son montant de 400 euros pour 2021 passe à **500 euros en 2022**. Pour les administratifs, l'effet sera sur la paie de septembre 2022. Pour les contractuels, les avenants seront faits après septembre.

Pour les Ouvriers d'Etat, la Secrétaire générale annonce le même système de compensation par des journées de congés exceptionnels (**mesure obtenue par FO par courrier en février 2022**). Après avoir repris sa calculatrice entre les 500 euros et les taux horaires du bordereau Ouvriers DGAC, FO a adressé un nouveau courrier à la Secrétaire générale ce vendredi 8 juillet lui indiquant de nouveaux résultats sur le nombre de congés : **c'est +0.5j de congés pour chaque groupe.**

Chantiers RH et Finances

Les différents responsables des domaines Ressources Humaines et Finances se sont, dans l'ensemble, félicités des bons résultats des actes de gestion réalisés par les équipes sur le terrain. De nombreux chiffres ont été annoncés sur les bons de commande traités, les actes RH réalisés ou les ordres de mission : c'est l'arbre qui cache la forêt ! Jusqu'à quand les agents vont-ils pouvoir tenir ce rythme-là ?

Les situations de secours avec le recours aux intérimaires par exemple, ne sont pas des solutions durables : les équipes s'investissent en formant du personnel à qui la DGAC ne propose rien comme emploi pérenne sur le long terme : FO l'a maintes fois dénoncé pour les toutes fonctions exercées dans tous les services : les recrutements sur le long terme, d'effectifs qui resteront sur ces fonctions, avec un réel sens des fonctions exercées, doivent être la priorité et pas la mise en œuvre de solutions de bricolage qui ne tiennent que quelques mois...

Chantier Informatique de gestion

Ce domaine Support est également en plein chantier par différents travaux lancés par la DNUM : reprise du support utilisateur du SNIA, préparation d'un outil de ticketing national, monté en puissance du support de proximité avec l'arrivée de nouveaux prestataires...

Là aussi, l'adéquation des ressources est en complet décalage entre les besoins des services (nombreux projets locaux ou nationaux dans les services DSNA par exemple), la modernisation de l'Informatique de Gestion entamée depuis quelques années et les grands projets nationaux qui tombent tous les mois sur les équipes AIG des SIR. De nombreuses équipes manquent de bras et la solution du marché CEGEDIM pour externaliser le support n'est plus la solution adaptée pour renforcer les équipes.

FO a de nouveau demandé des solutions de personnels DGAC (CDI-OE ou CDD) pour des arrivées rapides de compétences pérennes dans les équipes : le refus de la DGAC est justifié par le refus systématique de la Direction du Budget d'embaucher en interne sur des postes Informatique !



FO a encore demandé que dans chaque SIR, au moins un AVE puisse être laissé ouvert pour permettre d'utiliser la solution de changement de famille chez les Ouvriers d'Etat ou de détachement pour des fonctionnaires issus d'autres administrations (solution qui a fonctionné au SIR-O) ; L'administration a concédé que c'était une solution qui pouvait se tenter.

FO a également demandé des nouvelles du GT Licence Informatique, accepté depuis 1 an maintenant par la Secrétaire générale : le DNUM a confirmé qu'il n'avait toujours pas de ressource disponible et qu'il espérait, peut-être, sans doute, un jour, une arrivée en septembre qui pourrait prendre en main ce dossier.

FO a informé Marie-Claire Dissler que certains chefs de SIR n'acceptaient plus les heures supplémentaires effectués par les Ouvriers d'Etat, comme c'est le cas au SIR-SE. Elle s'est engagée à faire le point avec la chef SIR-SE pour éclaircir ce point : FO demande une harmonisation sur ce sujet, entre tous les SIR ; Si les AIG sont volontaires pour faire des Heures Supplémentaires, la DGAC doit autoriser les relevés individuels d'heures supplémentaires pour absorber le travail supplémentaire qui ne cesse de croître.

Logistique

Pascale Bandini est chargée de structurer le domaine Logistique, d'élaborer des indicateurs « exploitables », de construire et d'anticiper les évolutions du métier (outil et marché). **FO a demandé un GT pour participer à ce travail de construction** qui fait suite à la création des ERCL en 2018, et ne veut pas d'un travail effectué sans les équipes du terrain ! La vision Logistique à la DGAC ne peut se limiter au bureau Logis de Farman !

Plusieurs pistes de travaux sont en cours : recensement des marchés logistique par le Pôle achats DSNA, détermination du parcours de formation agent pour passer du faire au faire faire, création d'un outil de ticketing national, déploiement du logiciel Odrive.

FO a exigé qu'un GT Logistique puisse anticiper l'évolution de la pyramide des âges et trouver des solutions pour à terme renforcer les équipes afin de ne pas perdre l'expertise des bâtiments, des infrastructures et des installations.
Tout peut s'écrouler très rapidement quand les agents partiront à la retraite.

Vos représentants FO : Dominique THOMAS, Mylène ORER, Franck DUPONT (SNPACM-FO).

